

Septembre 2025 - N°345

Blamont Infos



*Ça s'est passé en été :
concours de traits comtois, mardis quinquettes, concert Eurocivres*

C'EST LA RENTRÉE

Le climat socio-politique actuel, en France comme ailleurs, est source d'inquiétude pour beaucoup. Entre polarisation des débats, montée des extrêmes, défiance envers les institutions et crises sociales qui s'enchaînent, on a parfois l'impression d'assister à un scénario de déjà vu — avec le risque de répéter les erreurs du passé (plus jamais ça).

Ce qui frappe aujourd'hui :

La fragmentation : les sociétés semblent de plus en plus divisées, entre réseaux sociaux qui enferment dans des bulles, médias qui amplifient les clivages, discours politiques qui exploitent les peurs plutôt que de proposer des solutions. **L'urgence climatique :** malgré les alertes scientifiques, les décisions concrètes peinent à suivre, comme si l'humanité était incapable de se projeter au-delà du court terme.

La défiance généralisée : envers les élites, les experts, les médias, et même la démocratie. Certains y voient un terreau fertile pour les régimes autoritaires ou les solutions simplistes.

Pourquoi «plus jamais ça» ?

Peut-être parce que l'on reconnaît les signes avant-coureurs de périodes sombres de l'histoire : montée des nationalismes, rejet de l'autre, repli sur soi, ou encore banalisation des discours de haine (conflits). Ou peut-être parce que l'on sent que les mécanismes de résilience démocratique (dialogue, compromis, solidarité) s'affaiblissent.

Mais il y a aussi des raisons d'espérer

Les mobilisations citoyennes (climat, droits sociaux) montrent que la société civile reste vivante.

L'histoire nous a aussi appris que les progrès sont possibles quand la volonté collective est là. A Blamont nous cultivons les valeurs de biens communs et l'esprit de village. C'est mettre la solidarité, la proximité et l'intérêt collectif au cœur de nos engagements. Les exemples sont nombreux. Ici je remercie les responsables d'activités, les associations, les bénévoles et les élus.

Pourquoi ces valeurs résonnent-elles aujourd'hui ?

Le bien commun : c'est l'idée que certaines choses (l'eau, l'air, la santé, l'éducation, la culture) sont à protéger et à partager.

L'esprit de village : Il symbolise une communauté où les liens sont concrets, où l'on se connaît, où l'on s'entraide et où les décisions se prennent collectivement.

Comment les défendre concrètement ?

S'engager dans les associations et s'engager aux prochaines municipales.

Dans le quotidien : prendre soin de son voisinage.

Votre Maire, Serge DELFILS



INFOS PRATIQUES - *les horaires d'accueil du public*

MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi matins de 10h00 à 12h00
Lundi après-midi de 16h00 à 18h00
Mercredi après-midi de 15h30 à 17h30

AGENCE POSTALE

Mardi de 9h00 à 11h45 et de 16h30 à 18h00
Mercredi, jeudi vendredi de 9h00 à 11h45
Samedi de 9h00 à 11h30

MÉDIATHÈQUE

Mardi de 15h30 à 18h00
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

CONSEIL MUNICIPAL DE BLAMONT

MANDAT 2020-2026

Séance n°40 - Session ordinaire du 30 juin 2025

Compte rendu succinct de séance - Compte rendu complet consultable en mairie ou sur l'application Intramuros

Présents : Joël Carpent, Serge Delfils, Daniel Gein, Fabrice Humbert, Jean-Jacques Lamboley, Patricia Meunier, Claude Perrot, Maud Petit, Marie-Hélène Poutot, Marie-Claire Riche, Pierre Riot, Sandrine Scotton, Julie Vuilleminot.
Membres absents excusés : Laurent Belot, Nadine Francès (procuration à Jean-Jacques Lamboley).

1.Cabinet médical / Emprunt : choix de l'organisme bancaire– DCM n° 2025-26

Question présentée par Sandrine SCOTTON

Suite à l'accord du Conseil lors de sa séance du 19 mai dernier concernant le plan de financement du cabinet médical, plusieurs banques ont été consultées pour l'obtention d'un emprunt de 220 000 €.

Après études offres reçues il est proposé de retenir l'offre de la Caisse d'Épargne pour une durée de 15 ans au taux de 3.38 %, ce qui porte le montant total du prêt à 270 874.80 €. À noter que ce contrat comprend le versement d'une échéance anticipée en octobre 2025. Le versement de l'emprunt sera effectif au 25 juillet prochain.

VOTE : Dans le cadre du financement du projet de cabinet médical dans la maison « Vuillemin », le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide la mise en place d'un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté aux conditions suivantes :

- **Montant : 220 000 €uros**
- **Date de versement des fonds au 25 juillet 2025, date de 1ère échéance au 25 octobre 2025, date de 2ème échéance au 25 janvier 2026, les échéances suivantes le 25 janvier de chaque année**
- **Taux fixe annuel de 3,38%**
- **15 échéances annuelles constantes d'un montant de 18.058,32 € équivalent à un taux de 2,72%**
- **Amortissement progressif du capital**
- **Frais de dossier : 0,10%**

- Autorise le Maire à signer le contrat de prêt et tous les documents afférents.

2.Travaux de voirie 2025 : programme et demandes de subvention – DCM n° 2025-27

Question présentée par Fabrice HUMBERT

Suite au conseil municipal du 19 mai dernier, il avait été décidé de suivre le programme voirie 2025 élaboré en commission travaux-énergie avec les travaux suivants :

- Accès local chasseurs
- Trottoir RD35 accès magasin
- Entrée cabinet médical (aménagement provisoire)
- Entrées habitations.

Après consultation de Colas et Roger Martin, il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise présentant la meilleure offre technique et financière.

Il est donc proposé de retenir l'offre de l'entreprise Roger Martin pour un montant total de 20 474.90 € HT, soit 24 569.88 € TTC.

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte l'offre de l'entreprise Roger Martin pour un montant total de 20 474.90 € HT, soit 24 569.88 € TTC**
- **Autorise le Maire à signer l'offre retenue et tous les documents y afférent**
- **Inscrit les dépenses au Budget 2025.**

3.Subvention au collège – DCM n° 2025-28

Question présentée par Serge DELFILS

Le collège a déposé une demande pour que la commune participe au financement du voyage en Italie organisé pour les élèves latinistes en 2025. Le montant total est de 325 €, soit 25 € / élève et 13 élèves de Blamont ont participé au voyage.

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, de verser une subvention au collège Charles Masson de Blamont pour participer au financement du voyage en Italie organisé en 2025, d'un montant total de 325 €.

4.Réseau de chaleur : convention de mise à disposition du personnel technique – DCM n° 2025-29

Question présentée par Fabrice HUMBERT

Lors de l'élaboration du projet, en étroite collaboration avec le SYDED, et après consultation des employés communaux, le Conseil avait accepté que certaines des tâches pour la gestion de la chaufferie et des livraisons soient réalisées par les agents. Afin d'acter ce service, une convention a été élaborée entre la commune et le SYDED. La convention est présentée à l'assemblée. A compter du 1er septembre 2025, la commune de BLAMONT met à disposition de plein droit et sans limitation de durée, au profit du SYDED, dont elle est membre, les agents du service technique, pour l'exercice des missions qu'ils assurent en

partie pour le service concerné par le transfert de compétence à raison de 120 heures par an.

VOTE : Le Conseil, à l'unanimité :

- Accepte la convention de mise à disposition des employés techniques communaux (120h/année selon rémunération et liste des tâches) telle que présentée
- Autorise le Maire à signer la convention avec le SYDED et tous les documents y afférent

5. Réseau de chaleur : conventions d'occupation SYDED / Mairie / Mme BAUDOIN-BELOT

Question présentée par Fabrice HUMBERT

5.1. Convention 1-2 : Commune - bâtiment chaufferie / Mme Laurence Baudoin-Belot – DCM n° 2025-30

La commune de Blamont est propriétaire de l'ensemble du site « Glasson » (terrain, forêt, ancien rural et maison d'habitation), situé 4 rue du Lomont.

Une bande de terrain située à l'Est du patrimoine de la commune, est actuellement occupée par Madame Laurence Baudoin-Belot propriétaire de l'immeuble locatif voisin.

Afin de régulariser cette situation, selon entente entre les deux parties, une convention de mise à disposition a été élaborée. Il est proposé que la commune mette à disposition de Madame Laurence Baudoin-Belot cette bande de terrain à titre gracieux. Cette dernière sera chargée de son entretien et autorisera la commune à y accéder pour des travaux sur le bâtiment.

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la convention 1-2, telle que présentée, pour régulariser l'occupation et l'entretien de la bande terrain adjacente au bâtiment Glasson/partie chaufferie par Mme Laurence Baudoin-Belot
- Autorise le Maire à signer la convention
- S'engage à transmettre cette convention au notaire en cas de cession du bâtiment.

5.2. Convention 2-2 : Commune - bâtiment habitation / Mme Laurence Baudoin-Belot – DCM n° 2025-31

La commune de Blamont est propriétaire de l'ensemble du site « Glasson » (terrain, forêt, ancien rural et maison d'habitation), situé 4 rue du Lomont.

Une bande de terrain située à l'Est du patrimoine de la commune, est actuellement occupée par Madame Laurence Baudoin-Belot propriétaire de l'immeuble locatif voisin.

Afin de régulariser cette situation, selon entente entre les deux parties, une convention de mise à disposition a été élaborée. Il est proposé que la commune mette à disposition de Madame Laurence Baudoin-Belot cette bande de terrain à titre gracieux. Cette dernière sera chargée de son entretien et autorisera la commune à y accéder pour des travaux sur le bâtiment. A noter que ces deux conventions seront transférées lors de la cession des bâtiments par la commune.

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la convention 2-2, telle que présentée, pour régulariser l'occupation et l'entretien de la bande terrain adjacente au bâtiment Glasson/partie habitation par Mme Laurence Baudoin-Belot
- Autorise le Maire à signer la convention
- S'engage à transmettre cette convention au notaire en cas de cession du bâtiment

6. Convention médiathèque départementale – DCM n° 2025-32

Question présentée par Marie-Hélène POUTOT-WUNDERLICH

Cette convention, qui est un renouvellement de celle qui est en place depuis plusieurs années, a pour objet de définir les droits et les engagements respectifs ainsi que les conditions et modalités du partenariat pour le développement et la gestion de la bibliothèque de Blamont.

Cette convention prend effet à la date de sa signature pour une durée de 4 ans.

VOTE : Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la convention proposée par la Médiathèque Départementale telle que présentée
- Autorise le Maire à signer la convention et tout document y afférent.

7. Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens Relais Petite Enfance – Secteur Hérimoncourt – DCM n° 2025-33

Question présentée par Marie-Hélène POUTOT-WUNDERLICH

Cette convention a pour objet de définir les objectifs du RPE géré par les Francas du Doubs : accompagnement des professionnels de la Petite Enfance et des parents employeurs, organisation d'ateliers d'éveils, accompagnement du parcours de formation, etc....

Elle conditionne également la participation financière des communes membres pour toute la durée de la convention, sur présentation des résultats annuels de la structure. Pour l'année 2024, cette participation se montait à 957 €, elle est de 980 € en 2025. La convention est conclue pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2024.

VOTE : Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- Accepte la convention 2024-2027 proposée par les Francas du Doubs pour la gestion du Relais d'Assistants Maternelles d'Hérimoncourt
- Accepte le principe de participation financière de la commune et prend en compte les 980 € notifiés pour le budget 2025
- Autorise le Maire à signer ladite convention et tout document y afférent.

8.Composition du Conseil communautaire de Pays de Montbéliard Agglomération – DCM n° 2025-34

Question présentée par Serge DELFILS

Vu le décret n° 2024-1276 du 31 décembre 2024 authentifiant notamment les chiffres des populations de métropole, Considérant qu'en application des règles de droit commun de l'article L. 5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la composition du Conseil de Communauté de Pays de Montbéliard Agglomération, pour le mandat 2026 – 2032, sera arrêtée à 113 membres répartis comme suit :

- 16 sièges attribués à la commune de Montbéliard ;
- 8 sièges attribués à la commune d'Audincourt ;
- 6 sièges attribués à la commune de Valentigney ;
- 3 sièges attribués aux communes de Grand-Charmont, Seloncourt et Bethoncourt ;
- 2 sièges attribués aux communes de Mandeure, Pont de Roide – Vermondans, Sochaux, Etupes, Bavans, Hérimoncourt et Exincourt ;
- 1 siège attribué à chacune des 60 communes membres restantes à savoir, par ordre décroissant de population : Voujeaucourt, Vieux-Charmont, Feschés-le-Chatel, Mathay, Bart, Nommay, Dampierre-les-Bois, Sainte Suzanne, Montenois, Courcelles-les-Montbéliard, Dasle, Blamont, Colombier-Fontaine, Taillecourt, Abbévillers, Arbouans, Saint Maurice-Colombier, Bourguignon, Etouvans, Badevel, Vandoncourt, Allenjoie, Dambenois, Lougres, Sainte Marie, Longeville sur Doubs, Dung, Roche-les-Blamont, Berche, Dambelin, Autechaux-Roide, Ecot, Bondeval, Pierrefontaine-les-Blamont, Brognard, Présentevillers, Villars-les-Blamont, Dampierre sur le Doubs, Villars sous Dampjoux, Glay, Villars sous Ecot, Raynans, Meslières, Noirefontaine, Semondans, Goux les Dambelin, Beutal, Ecurcey, Issans, Allondans, Remondans-Vaivre, Thulay, Feule, Neuchatel-Urtière, Dampjoux, Echenans, Saint Julien les Montbéliard, Solemont, Dannemarie et Bretigney,

Considérant que l'article L. 5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permet aussi aux communes membres d'un EPCI à fiscalité propre de définir un accord local à valider à la majorité qualifiée au plus tard le 31 août 2025 par les conseils municipaux,

Considérant que lors de sa réunion du 5 juin 2025, le Conseil des Maires a estimé que seule une hypothèse était envisageable, celle conduisant à une composition fixée à 112 membres répartis comme suit :

- 13 sièges attribués à la commune de Montbéliard ;
- 7 sièges attribués à la commune d'Audincourt ;
- 5 sièges attribués à la commune de Valentigney ;
- 3 sièges attribués aux communes de Grand-Charmont et Seloncourt ;
- 2 sièges attribués aux communes de Bethoncourt, Mandeure, Pont de Roide – Vermondans, Sochaux, Etupes, Bavans, Hérimoncourt, Exincourt, Voujeaucourt, Vieux-Charmont, Feschés-le-Châtel, Mathay et Bart ;
- 1 siège attribué à chacune des 55 communes membres restantes.

VOTE : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de se prononcer en faveur de l'accord local fixant à 112 le nombre de sièges du Conseil de Communauté de Pays de Montbéliard Agglomération, réparti conformément au tableau présenté lors du Conseil des Maires du 5 juin 2025
- autorise le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

9.Intramuros : renouvellement – DCM n° 2025-34

Question présentée par Jean-Jacques LAMBOLEY

L'application Intramuros a été présentée aux élus lors du conseil du 1er février 2022. L'adhésion à cette application a ensuite été votée lors du conseil du 26 septembre 2022.

Le contrat arrivant à échéance au 1er septembre 2025, il est proposé de le renouveler.

La société Intramuros propose le renouvellement de ce contrat pour une nouvelle période de trois ans au même tarif : 504 € TTC par an.

La seule modification est que l'échéance a été fixée pour tous les contrats au 31 décembre, ce qui implique pour notre commune un contrat avec un terme au 31 décembre 2028.

VOTE : Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- Accepte le renouvellement de l'abonnement à Intramuros
- Retient la proposition de contrat d'un montant de 504 € TTC / an pour une période de 3 ans
- Autorise le Maire à signer le contrat tel que présenté et tout document y afférent.

Discussions :

Questions diverses

- **Point sur le calendrier de juin** : une deuxième quinzaine de juin très intense avec les portes ouvertes du gymnase, la Fête de la Musique, le film avec les élèves de Pascal BETTOCHI, la journée livre sur le foot, l'inauguration du parcours d'orientation et la soirée Guinguette organisée par les Francas. Serge Delfils remercie les élus pour leur investissement.

- **Point Pays de Montbéliard Agglomération** – *Claude Perrot*

Le déménagement de la caserne des pompiers aura lieu le 01/08/2025. Claude PERROT souligne l'engagement de Hugues BIRY pour pouvoir garder une caserne sur le plateau de Blamont. La municipalité souhaiterait émettre le vœu que cet engagement puisse être reconnu dans le cadre de cette nouvelle caserne.

Agenda

- 21/07 : Eurocuivres – Église
- 13/09 : Fête du sport

Séance levée à 21h40 - La secrétaire de séance, Maud PETIT

ANNIVERSAIRES DES SENIORS

Que de bons moments passés encore durant ce trimestre en compagnie de nos seniors âgés de 90 ans et plus.

Au plus près de leur date d'anniversaire, nous leur proposons une visite à domicile avec remise d'un présent offert par la municipalité.

Ce sont à chaque fois des temps de rencontre très riches, tant dans les parcours de vie qui nous sont relatés que dans la qualité de l'accueil qui nous est réservé.

Cinq personnes étaient concernées : M. CSUZI, Mme CHAGUE, Mme HENRIOT, M. MOULIN et Mme MEUNIER Nicole. Cette dernière ayant son anniversaire en fin de mois n'a pas encore été contactée au moment de la préparation de ce numéro du Blamont Infos.

S'ils l'acceptent, une photo est publiée dans le bulletin municipal.



De gauche à droite : Mme Henriot, M. Moulin et M. Csuzi

REPAS DES ÂÎNÉS



Pour rappel, le repas des aînés (habitants du village âgés de 70 ans et plus au 31 décembre 2025, ainsi que leurs conjoints) est prévu **le samedi 15 novembre 2025 à midi à la Maison Pour Tous de Blamont.**

C'est l'occasion de partager un moment de convivialité entre les aînés du village et les membres du conseil municipal.

Un bulletin d'inscription sera adressé courant octobre, précisant les options possibles (mêmes propositions que l'an passé) et la date limite du retour en mairie.

Nous vous demandons d'être attentifs aux informations mentionnées sur le document afin de permettre une organisation optimale de cette manifestation.

ENTRETIEN PLACE DES TILLEULS



La place des tilleuls est, de l'avis de tous, probablement notre bien le plus précieux. Elle participe à la mise en valeur de notre village et renforce notre identité.

Cela dit, elle présente des signes de fragilité mis en évidence par des chutes de branches et l'abattage de quelques arbres.

Les causes sont multiples entre vieillissement, sécheresse, vent, maladies phytosanitaires, mauvaises pratiques. Une certitude : il est nécessaire de sécuriser l'accès à un lieu public.

Pour cela nous avons réalisé une expertise et des investigations des 82 arbres, puis validé un plan d'action en plusieurs phases :

- La 1ère, réalisée entre les mois de juin et septembre, a été la taille de tous les arbres par l'entreprise L'Arbre en Tête.
- Comme en 2004 (précédente opération), la 2nde est l'abattage de 17 arbres (en rouge) et la replantation de 26 arbres (rouge et vert). C'est beaucoup mais nous n'avons pas le choix (sécurité).
- La 3ème action est un changement de nos pratiques avec une protection des sols.

C'est une opération majeure et sensible que le prochain conseil municipal (2026 – 2027) devra mettre en œuvre.

La place des tilleuls est un héritage et notre responsabilité est de transmettre un bien commun entretenu.

Retour sur... le 01 août

DÉMÉNAGEMENT DES SAPEURS-POMPIERS

*volontaires du Service Départemental d'Incendie
et de Secours (SDIS 25) du plateau de Blamont,*



Quelle fierté pour les élus d'être aux côtés des sapeurs-pompiers du plateau de Blamont pour la cérémonie de transfert du centre de secours dans ses nouveaux locaux situés dans la zone d'activités, au pied de l'aire de loisirs.

Ce déménagement est l'aboutissement de plus de 2 ans de conduite de projet avec l'apport du terrain (à l'euro symbolique), les travaux préparatoires réalisés par la commune (terrassement - plateforme - extension de voirie, création de parking aire de loisirs), le pilotage d'un accord de territoire (participation financière de 11 communes) et enfin la phase de construction par le SDIS.

La nouvelle caserne représente une avancée remarquable pour la sécurité, pour une intervention rapide et efficace, et offre des locaux appropriés aux sapeurs-pompiers volontaires.

Nota :

La caserne des pompiers était hébergée par la commune dans les locaux techniques situés au pied du château d'eau. Ce déménagement nous permet de bénéficier de plus de surface et de repenser nos stockages avant que Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) ne réalise les travaux de remise à niveau de la station d'épuration (STEP) située à Creuse.



Commission Énergie - Travaux

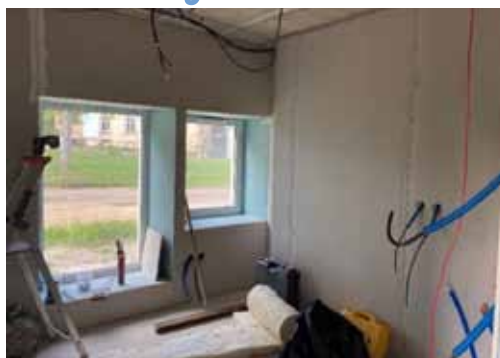
TRAVAUX - Entretien d'été

Ecole maternelle :

Suite des travaux d'entretien et de rafraîchissement de l'école maternelle.
Durant l'été, les employés communaux ont repeint la 2ème classe.



CABINET MÉDICAL - Aménagement des locaux



Suite au rachat cet été du rez-de-chaussée (en plateau), après appel d'offres, les travaux d'aménagement ont été attribués en mandat global.

Travaux d'une durée de 3 mois avec une fin prévue au 30 novembre.

Cabinet infirmier : 1 salle de consultation + annexes

Cabinet médical : 3 salles de consultation + annexes

Une porte ouverte au public sera organisée courant décembre. Elle permettra une visite complète, avant l'installation des utilisateurs.

A suivre dans le prochain N° du Blament Infos.

LE RESEAU DE CHALEUR - Chauffage

Finitions avant les mises en service :

La mise en œuvre des aménagements extérieurs annonce une fin des travaux très proche !

La partie hydraulique étant terminée, la dernière phase est en cours (isolation, câblage, aménagement du local).

Début des mises en service en automne 2025.



Portes ouvertes à la population

Après 10 mois de travaux, la commune de Blament a le plaisir de vous inviter à découvrir les installations de la chaufferie le :

Samedi 18 octobre de 10h à 12h



Une opération ambitieuse, durable pour les générations futures...



Visite des chantiers en cours par les élus

Vendredi 19 septembre, rendez-vous était donné aux élus pour une visite des chantiers en cours.
Chaufferie : visite technique avant le début des mises en service
Cabinet médical : visite afin de bien se rendre compte des volumes et de l'ampleur des travaux.



CONFÉRENCE *Pompes à chaleur et panneaux photovoltaïques*

Conférence avec Gaïa-énergies
Toujours dans le cadre de notre politique de décarbonation, de développement durable et d'économie d'énergie, à l'identique de la conférence du printemps sur le thermique, la commune propose en partenariat avec Gaïa énergies, une 2ème soirée :

- Pompes à chaleur
- Panneaux photovoltaïques

Cette soirée aura lieu mercredi 29 octobre à 18h à la mairie de Blamont.

Gaïa Énergies est une association Loi 1901 : leurs conseils sont neutres, gratuits et indépendants.

DÉGRADATIONS DES TOILETTES AIRE DE LOISIRS

Nous avons constaté que les toilettes de l'aire de loisirs (bien public) ont été dégradées cet été et ce n'est malheureusement pas la première fois... Trop c'est trop, la décision a été prise de les fermer et de ne pas les réparer dans l'immédiat.

Les biens publics (espaces verts, aire de loisirs, place des tilleuls, bâtiments, monuments, etc.) sont des infrastructures essentielles au bien-être collectif et à la cohésion sociale. Leur dégradation volontaire (vandalisme, tags, casses) est un défi pour la commune et une charge pour les budgets. En droit pénal, la destruction, la dégradation et la détérioration de biens constituent des délits. La commune portera plainte systématiquement.



PRAIRIES FLEURIES & TONTE TARDIVE

Suite aux travaux du gymnase et du réseau de chaleur, la commune a décidé de semer des graines pour prairies fleuries. Cette première expérience a été réalisée aux abords du gymnase, carrefour du vieux village, bosquet vers la future chaufferie et devant la quincaillerie.

La floraison apporte déjà satisfaction, mais l'expérimentation sera surveillée afin de garantir sa durée dans le temps. L'achat d'une épareuse vient d'être fait afin de réaliser l'entretien annuel.

La tonte tardive est une pratique de jardinage qui consiste à laisser l'herbe et la végétation pousser plus longtemps avant de la couper, généralement à la fin de l'été ou au début de l'automne. Le but principal est de favoriser la biodiversité en permettant aux plantes de compléter leur cycle de vie, de produire des semences et de soutenir les insectes pollinisateurs. Cette pratique contribue également à la santé du sol en améliorant son enracinement et sa résistance à l'érosion, en plus de réduire la pollution sonore et atmosphérique associée à une tonte fréquente. Tonte une fois par année.



PRAIRIE FLEURIE
REFUGE DE BIODIVERSITÉ



TAILLE DES HAIES

L'automne est la période de la taille des haies en bordure du domaine public.

Cette règle vise à garantir la sécurité des usagers et la visibilité sur les voies publiques (piétons, conducteurs). Les propriétaires riverains doivent donc veiller à ce que leurs haies ne dépassent pas cette limite. Nous comptons sur chacun. Si des personnes sont dans l'incapacité de le faire, merci de prendre contact avec la mairie pour la recherche de solutions. Merci



AFFOUAGE 2025

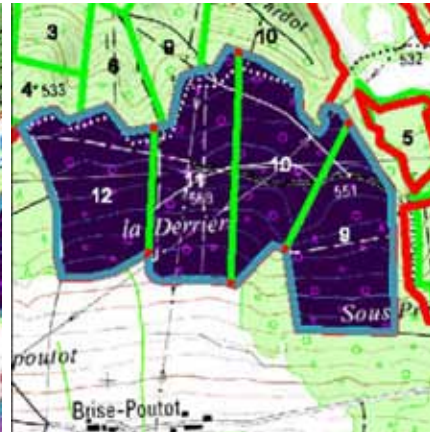
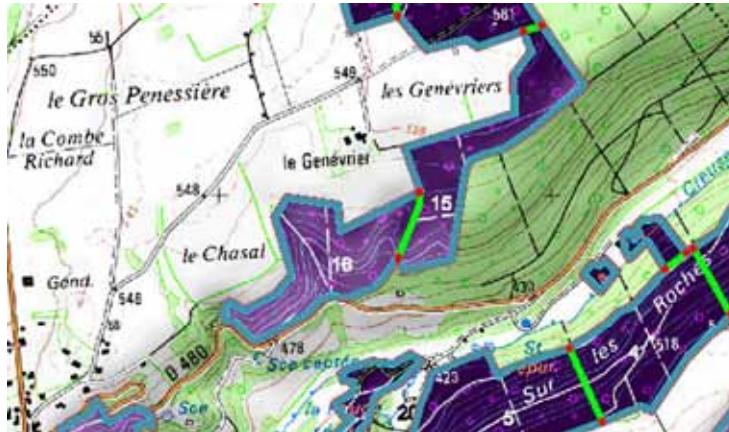
Les personnes intéressées par un lot de bois de chauffage à façonner (10 à 15 stères environ) peuvent s'inscrire en mairie.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au VENDREDI 31 octobre 2025.

Les lots d'affouage 2025-2026

se situent sur les parcelles :

10 au Bois La Derrière
Dir Pierrefontaine
et 16 (le Chasal)
Dir GLAY



L'affouage sera encadré par un « règlement d'affouage ».

Les lots, constitués de bois sur pied, seront attribués comme habituellement par tirage au sort.

Pour entrer en possession de son lot d'affouage et obtenir une autorisation d'exploitation de l'affouage communal, le bénéficiaire devra :

- être inscrit, avoir payé la taxe d'affouage forfaitaire, pris connaissance et signé le règlement, présenter une attestation d'assurance responsabilité civile avec mention « valable pour les travaux d'affouage »
- avoir réglé son affouage de la saison précédente.

L'attribution des lots aura lieu le mardi 4 novembre 2025 à 20H00, salle de la mairie.

REPORTAGE SUR LES CLOCHES

Début août, nous avons eu la visite d'un jeune Pontissalien passionné de clochers.

Demba HANE a réalisé un inventaire, un relevé des enregistrements des 3 cloches.

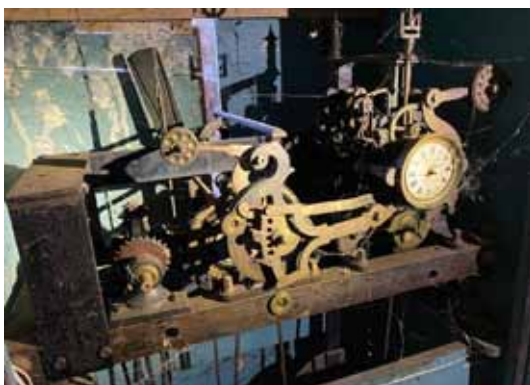
Cet après-midi très intéressant a permis de découvrir et de décrypter les inscriptions sur ces cloches.

Reportage à découvrir - Réseaux sociaux et WEB :

Site Internet : <https://les-cloches-franc-comtoises.e-monsite.com/>

YouTube : <https://www.youtube.com/@lesclochesfranccomtoises/>

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61565034896540>



Un grand merci à ce jeune passionné.

*Ancien mécanisme de l'horloge du clocher :
Dans la poussière du clocher trône un petit trésor !
L'ancien mécanisme, véritable technologie horlogère.*

OCTOBRE ROSE à Blamont

(dans le cadre de la campagne nationale de prévention du cancer du sein.)

Durant tout le mois d'octobre :

- **Décorations** dans le village et éclairage en rose de bâtiments publics.
- **Mise à disposition de boîtes** dans plusieurs commerces du village, ainsi qu'à l'agence postale et à la médiathèque pour recevoir vos dons.

Samedi **4** octobre

MARCHE POPULAIRE

Vente d'objets et de pâtisseries

Rendez-vous dans la cour de l'EHPAD, 10 rue Viette, à partir de 14h30.

Deux circuits adaptés à tout public, dont un court, avec une halte pour les personnes les plus fragiles.

Prix d'inscription : 3 euros (gratuité pour les enfants jusqu'à 11 ans).

Pot de convivialité offert par la mairie et l'EHPAD au retour.

Le port d'un vêtement ou objet de couleur rose est vivement souhaité !

Jusqu'au **4** octobre

Vente billets **TOMBOLA**

Lot unique : repas pour 2 personnes, au restaurant Mon Plaisir à Chamesol.

Tirage en fin d'après-midi.

L'intégralité des montants collectés
sera versée au Comité de la Ligue contre le cancer de Montbéliard

L'aide de bénévoles pour permettre aux résidents de l'EHPAD de participer à la marche est vivement souhaitée. Nous comptons donc sur vous. Merci de contacter l'EHPAD quelques jours auparavant pour proposer votre aide.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Deux évènements en juin.

Le premier est la remise par la commune de calculatrices aux élèves de la classe de cm2 pour marquer leur passage en 6ème. C'est une étape importante dans la scolarité d'un enfant car il marque l'entrée au collège avec un nouvel environnement : le collège est plus grand, des professeurs différents pour chaque matière, et des salles de classe qui changent selon l'emploi du temps. C'est aussi un pas vers plus d'autonomie : l'enfant doit apprendre à gérer son emploi du temps, ses affaires et ses devoirs de manière plus indépendante.

Mais ce passage a été préparé avec une journée d'immersion au collège pour se familiariser avec les lieux.

Le deuxième est le départ de M. Pascal BETTOCHI de la classe de CM1-CM2. C'est la conséquence de la fermeture d'une classe par l'académie à la suite de la baisse des effectifs.

Un grand merci à M. Bettocchi pour les années passées à Blamont.

Bonjour tout le monde !



La MPT a repris ses activités début septembre, certains d'entre vous ont déjà validé leur inscription : alors n'hésitez pas à prendre contact avec les animateurs soit par téléphone soit en vous rendant directement sur place car certains cours sont déjà complets :



Retrouvez toutes ces informations sur le site de la MPT **www.mpt-blamont.com** , ou contactez le président de l'association, M. BIRY Jean-Paul au : 06 29 38 19 81.

Vous voulez organiser une fête en famille ou entre amis ?
Consultez le planning de réservation sur notre site et n'hésitez pas à nous contacter au 07 84 78 04 02 pour tout renseignement.

BUSÔTHÉÂTRE : saison 2025-2026

Ce dispositif, mis en place par MA Scène Nationale, a pour but de promouvoir l'accès à la culture pour tous. Ce partenariat propose aux habitants l'achat de billets à prix réduit ainsi que l'aller-retour en bus jusqu'à la salle de spectacle, sous condition d'un minimum de 20 participants.

Le départ en bus se fait à la médiathèque 1 heure avant le spectacle.

Pour cette nouvelle saison, trois spectacles ont été retenus :

DANSE

DE FUGUES... EN SUITES... De SALIA SANOU CIE MOUVEMENTS PERPÉTUELS

Quand la danse contemporaine dialogue avec le répertoire baroque. Avec De Fugues... en Suites..., Salia Sanou orchestre une rencontre inédite entre l'œuvre de Johann Sebastian Bach et les rythmes africains. Une création où les corps résonnent au carrefour des cultures et des époques.

Qu'est-ce qu'une fugue, sinon un élan, un départ, une promesse d'ailleurs ? Dans De Fugues... en Suites..., Salia Sanou décline l'idée du voyage sous toutes ses formes – intimes, imaginaires, physiques. Cette création audacieuse met en lumière la puissance universelle de la musique et de la danse, transcendant les frontières temporelles et géographiques. Devant nos yeux, six interprètes évoluent au son des Suites pour violoncelle tandis que les percussions viennent ponctuer et enrichir la composition musicale.

Mardi 4 novembre à 20h

AU THÉÂTRE - Durée 55 MN

<https://www.mascenenationale.eu/evenement/de-fugues-en-suites>



MUSIQUE CLASSIQUE

MADE IN FRANCE - ORCHESTRE VICTOR HUGO

Pour ouvrir l'année 2026 avec panache, l'Orchestre Victor Hugo propose une fête tout en élégance « à la française ». Avec Debussy, qui met en musique Mallarmé ; Bizet, faisant de même pour Daudet ; Ravel, Satie et Berlioz, qui imaginent des personnages danser – sans oublier des incontournables du jazz revisités. Un programme raffiné, à l'image d'un certain art de vivre.

Dimanche 11 janvier à 16h

À L'AXONE Montbéliard - Durée 2H AVEC ENTRACTE

<https://www.mascenenationale.eu/evenement/made-in-france>



DANSE

D'AMOUR - THOMAS LEBRUN CCN DE TOURS

L'amour s'écrit en mouvements, en clameurs et en silences retenus. Dans une chorégraphie d'ombres et de lumières, Thomas Lebrun explore ce qui nous lie et nous chavire. Quatre interprètes s'élancent dans une danse oscillant entre exaltation et retenue, burlesque et poésie. Un ballet vibrant, qui fait tanguer le cœur et caresse l'intime.

Vendredi 6 mars à 20h

AU THÉÂTRE - Durée 55 MINUTES

<https://www.mascenenationale.eu/evenement/damour>



Réservation à la médiathèque.

Paiement par chèque 16 euros par personne, à l'inscription, à l'ordre de Ma Scène.
mediatheque@blamont25.fr

MÉDIATHÈQUE

INFO que nous sommes heureuses de vous communiquer en avance :
21 JANVIER 2026 A 18H30 (Les nuits de la lecture)

PROJECTION DU FILM "ROBE ROSE ET CHOCOLAT"

Tiré du roman « AMER CHOCOLAT ». La présence de Marie-Thérèse Boiteux est normalement prévue, accompagnée de membres de l'association La Louise.

Faites-le savoir. Merci !



BIBLIS EN FOLIE

Samedi 4 octobre de 14 à 16h
Atelier scrapbooking

avec Laëtitia Georges.

A partir de 7 ans. (Nombre de participants limité)
Informations et inscriptions à la médiathèque
mediatheque@blamont25.fr
Tél : 03 81 35 98 16 durant les permanences.

Laëtitia GEORGES est animatrice de scrapbooking pour les enfants comme pour les adultes, mais aussi démonstratrice de la marque Stampin'Up ! De plus, vous l'avez sûrement déjà rencontrée à la crèche de Blamont.

Vous pouvez retrouver toutes ses réalisations sur son blog « lebonheurduscrap ».

En octobre

Biblis en folie



SAMEDI 4 OCTOBRE DE
14H A 16H

ATELIER SCRAPBOOKING
Enfants à partir de 7 ans

Avec Laëtitia Georges



Sur inscription à la médiathèque



mediatheque@blamont25.fr
0381359816

ÉVEIL MUSICAL

Mercredi 29 octobre : 14h et 15h
100 cordes sensibles - Association Tralalère

Enfant à partir de 4 ans. Deux séances d'une heure.
Informations et inscriptions : mediatheque@blamont25.fr

De la guitare à la cithare, en passant par la harpe, le violon, le luth, ou encore le n'goni (instrument malien), 100 Cordes Sensibles propose de faire découvrir la musique en tant que langage et moyen de communication. En laissant libre accès aux instruments, sans contraintes techniques mais rythmé par des jeux, cet atelier permet à chacun(e) de révéler sa personnalité, favorise l'expression et enseigne l'écoute des autres.

Éveil musical

Mercredi
29 Octobre
2025

Blamont
Médiathèque



14h et 15h
100 cordes sensibles
(4 ans et plus)
Deux séances d'une heure
chacune par l'Association Tralalère



Entrée libre et gratuite
pour petits et grands

Informations et réservations :
mediatheque@blamont25.fr

BUSÔTHÉÂTRE :

DE FUGUES... EN SUITES... De SALIA SANOU CIE MOUVEMENTS PERPÉTUELS
MARDI 4 NOVEMBRE 20H AU THÉÂTRE Durée 55 MN - DANSE (voir en page 14)

FESTIVAL LES PETITES FUGUES

à la médiathèque de Blamont.

Mercredi 26 novembre 18h30

En partenariat avec la bibliothèque de Pont-de-Roide-Vermondans.

Autrice : CATHERINE LOVEY

Son dernier roman « Histoire de l'homme qui ne voulait pas mourir » est à votre disposition en médiathèque ainsi que « Monsieur et Madame Rivaz ».

« Les textes que j'écris parlent de nos vies dans le monde contemporain. De nos succès, de nos chutes. Des choix que nous faisons, ou plutôt ne faisons pas. De nos rêves magnifiques, et de l'allure que finissent par avoir ces rêves dans la réalité. Du temps gagné, grâce à l'efficacité, et du temps perdu, à cause de cette même efficacité. De nos aveuglements. De notre façon quasi désespérée, et si drôle, de nous battre contre des moulins à vent ». C. Lovey

On compte sur vous.



Les Expositions de septembre à décembre

Septembre - octobre :

- « **Changements climatiques** » prêt Médiathèque Départementale
- Exposition de Jean-Claude TIERCIN

Novembre : photos de Jean-Claude TIERCIN « **Train** »

Décembre : Téléthon à Blamont Exposition photos fournie par la MPT de Blamont.



*Et toujours des arrivages
à venir découvrir
pour les grands et les petits,
les amateurs de lecture et de cinéma !*

Retour sur... LA FÊTE DU SPORT

Cette année, la fête du sport s'est exceptionnellement éloignée de la zone de loisirs des Combottes pour installer ses ateliers sportifs dans le gymnase du collège et sur la place des tilleuls. C'était là l'occasion pour les habitants du plateau et des alentours de découvrir ce bâtiment exceptionnel qui nous a gentiment été mis à disposition par le Conseil Départemental et le Principal du collège.

Ainsi, ce sont 138 personnes, âgées de 3 à 93 ans, qui ont pu tester tout un panel d'activités sportives : tennis de table, tir à la carabine, boxe, baseball, escalade, judo, rugby, trampoline, yoga, badminton, VTT, parcours sapeurs-pompiers, il y en avait pour tous les goûts !

Nous avons également eu la chance d'accueillir Johan Quaile, coureur cycliste handisport, double vice-champion paralympique aux jeux paralympiques de 2024. Parents et enfants ont pu échanger en toute simplicité avec le champion, admirer ses médailles et son matériel.

La commission jeunesse et sports remercie vivement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée.



Nouveau ! TENNIS DE TABLE

Un créneau de tennis de table loisirs sera ouvert au gymnase de Blamont **le mardi soir de 18h à 20h à compter du 30 septembre.**

Venez découvrir et vous amuser seul(e), en famille ou entre amis.

Contact et renseignements : **M. DI PIETRO 06 62 67 59 34**

La première séance aura lieu le mardi 30 septembre.



CONCERT *les Amis de l'Orgue*

Notre prochain concert « GUITARE ET HAUTOIS » aura lieu



**DIMANCHE 19 OCTOBRE A 17 H
AU TEMPLE DE PIERREFONTAINE-LES-BLAMONT**

Evan VERCOUTRE à la guitare et Fabrice POURCHOT au hautbois interpréteront des œuvres de Carl Philipp Emmanuel Bach, Ferdinand Rebay, Georges Philip Télémann et Napoléon Coste.

Entrée libre – Corbeille

Les Amis de l'Orgue vous attendent nombreux et nombreuses !



DES NOUVELLES DE L'EHPAD



Vendredi 27 juin : Les résidents ont fêté les anniversaires du mois avec Hubert et son accordéon.

Mardi 1 juillet : Les résidents ont passé un bel après-midi avec la chorale Malakoff.

Jeudi 10 juillet : Les résidents ont profité d'une braderie éphémère où ils ont pu faire de belles trouvailles.

Jeudi 17 juillet : Les résidents qui le souhaitent ont participé au temps de prière catholique.

Vendredi 25 juillet : Les résidents ont fêté les anniversaires du mois avec Hubert et ont pu déguster de délicieux mille-feuilles.



Vendredi 1 août : Les résidents sont sortis au cinéma de Pont-de-Roide.

Lundi 4 août : A l'occasion de la fête de la bière, quelques résidents sont sortis au restaurant les 3 bras-seurs. Ils se sont régalés !

Lundi 11 août : Des résidents ont fait la demande et ont pu sortir manger au restaurant chinois à Audincourt.



Mercredi 13 août : Les résidents ont assisté au concours des chevaux comtois sur la place des tilleuls.

Jeudi 14 août : Les résidents qui le souhaitent ont participé au temps de prière catholique.

Mardi 19 août : Journée shooting photo pour les résidents !

Jeudi 28 août : Les résidents qui le souhaitent ont participé au culte protestant.

Vendredi 29 août : Les résidents ont fêté les anniversaires du mois avec Hubert Castalan et son accordéon.

Jeudi 4 septembre : Trois trompettistes sont venus jouer de beaux morceaux pour le plus grand plaisir des résidents

Mardi 9 septembre : Les résidents de l'EHPAD de l'Isle sur le Doubs sont venus partager un bon repas et un bel après-midi loto avec les résidents de l'EHPAD de Blamont.





INFOS SANTÉ

OCTOBRE 2025

MEDECINS

APPELER LE **116117**

Si urgence appeler le 15

Le service de garde va du samedi 12 H (ou veille de jour férié à 20 H) au lundi (ou lendemain de jour férié) à 8 H et toutes les nuits de la semaine de 20 H à 8 H.

PHARMACIES

Le service de garde du dimanche (ou du jour férié) va du samedi (ou de la veille du jour férié) à 19 H au lundi (ou lendemain de jour férié) à 9 H. Le service d'urgence la nuit en semaine est assuré par la pharmacie de garde le dimanche (ou le jour férié) précédent.

Samedi 4 et dimanche 5

ANEDDA à Mathay

Samedi 11 et dimanche 12

DOILLON à Pont-de-Roide/Vermondans

Samedi 18 et dimanche 19

LESCA à BLAMONT

Samedi 25 et dimanche 26

ANEDDA à Mathay

Samedi 1er et dimanche 2 novembre

DOILLON à Pont-de-Roide/Vermondans

Le planning étant susceptible de modifications, vous pouvez appeler le **3237** pour confirmation.

CABINET INFIRMIER

Le cabinet infirmier de Blamont est joignable à tout moment au **03.81.30.04.68**

Un système de transfert d'appel vous permet d'entrer rapidement en contact avec une infirmière.

DENTISTES

Le service de garde est assuré les dimanches et jours fériés de 9 H à 12 H.

Pour connaître le dentiste de garde il convient désormais d'appeler le **116117**

SERVICE D'ACTION SOCIALE PMA

Le service social PMA installé en mairie de Blamont est joignable sur rendez-vous en appelant le

03.81.35.32.83 ou le **06.31.02.84.30**



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

DON DU SANG

Renseignements : 03 81 61 56 15

La prochaine et unique collecte de sang du mois d'octobre pour le Pays de Montbéliard aura lieu à Blamont **SAMEDI 11 OCTOBRE à la MAISON POUR TOUS DE 8 H 30 à 12 H 30**

Cette collecte est organisée conjointement par **L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DU PLATEAU DE BLAMONT** et **L'ASSOCIATION FESTI BLAM'**

Les organisateurs vous attendent nombreux !

